

NOTE DE PRESSE

DÉNONCIATION DES DÉRIVES DE LA CARICOM RELATIFS À L'EX-PREMIER MINISTRE ARIEL HENRY, SOUS L'ÉGIDE DE M. IRFAN ALI, PRÉSIDENT DU GUYANA

L'organisation des droits humains « New England Human Rights Organization (NEHRO) » dénonce résolument cet acte illégal commis par le président Irfan ALI du Guyana, au nom de la CARICOM, en ce qu'il invite, sciemment et après en avoir été averti, un ex-Premier ministre à participer, en qualité d'un chef d'État qu'il n'est pas, à la 46ème édition de la réunion des chefs d'État de la région.

Il s'agit-là d'une violation flagrante de la Charte de la CARICOM, pour des raisons non-encore élucidées, poussant la NEHRO à interpeller les membres avisés de ladite Communauté à exiger des explications, suivies d'excuses, que requièrent les circonstances gravissimes de l'espèce. Il revient donc au Chairman ALI de faire la lumière sur cet acte insolite, alors que la mort mystérieuse du Commissaire de police kenyan, Walter Nyamato, il y a une semaine, n'a même pas encore été élucidée : l'heure est grave pour la CARICOM et ses États membres.

La NEHRO soutient que les notions universelles d'illégalité, d'inconstitutionnalité et d'invalidité, effectivement soulevées par les juristes kenyans et haïtiens, servant de base à la décision de la « High Court » de Nairobi, en date du 26 janvier 2024, s'appliquent aisément aux régimes juridiques du Guyana, de la Jamaïque et de tous les États membres de la CARICOM. M. ALI, juriste de formation et, de surcroît, ex-parlementaire, n'a pas droit à l'erreur dans ce dossier. Il devra impérativement orienter les architectes incrédules du *deal kenyan* vers une nouvelle résolution de l'ONU: la seule voie égale.

Par ailleurs, les indices de corruption dûment documentés et aggravés par la mort subite dudit Commissaire à Washington, DC., ne laissent nul autre choix à nos investigateurs que de questionner les motivations réelles de M. ALI dans ce dossier pourri. La présence des délégués de M. HENRY à Washington -- la scène du crime -- n'arrange pas les choses en faveur du Chairman ALI, dans ce dossier tendant à la corruption intercontinentale : alors qu'il y a mort d'homme.

Ce stratagème corrompu -- aux yeux des Kenyans... des Haïtiens... des Brésiliens... des "observateurs" de l'OEA (e.g., dû au facteur Léon CHARLES) -- ne sera pas imposé subtilement aux peuples du Guyana et de la Jamaïque, sous quelque prétexte que ce soit, par des acrobaties triangulaires qui se dessinent déjà entre Washington, Georgetown et Kingston. Point n'est besoin de rappeler que ces acrobaties ont déjà été jugées illégales, inconstitutionnelles et invalides par la « High Court ». Elles sont, de surcroît, entachées d'indices de corruption, eu égard aux causes de la caducité tacite de ladite résolution 2699.

La CARICOM n'hébergera point ce projet imbibé de sang : un président en fonction, assassiné en sa résidence privée (dans sa chambre à coucher) ; un commissaire de police dont la mort mystérieuse (paradoxalement dans l'intimité de sa chambre d'hôtel), n'a pas encore été élucidée ; 5,000 civils tués par des bandits liés à l'ex PM Henry : des faits que M. ALI ne peut prétendre ignorer (voir les confirmations de Daniel FOOTE, ancien Envoyé Spécial du Président Biden en Haïti).

La NEHRO s'engage à prendre toutes les mesures utiles, à faire échec à ce nouveau plan macabre, tel que l'exemple a été tracé sur la thèse erronée de « réciprocité fictive » des sieurs HENRY et RUTO ; la ruse de « membre observateur de l'OEA » ou la distraction autour d'une « accélération brésilienne » spectaculaire, ou encore le prétendu accord bilatéral de Washington (pour brouiller les pistes d'une négociation secrète autour de l'assassinat du président Jovenel MOISE).

In fine, la NEHRO met en garde le Chairman ALI et tous les membres de la CARICOM contre une tentative perverse téléguidée, visant à utiliser cette Communauté comme une poubelle, à la suite d'une série d'échecs coiffés par la mort mystérieuse du Commissaire Nyamato. Le message doit être clair aux architectes maladroits du déploiement illégal de la force kenyane sur le sol haïtien: la CARICOM n'est pas une poubelle ! Il est temps de sécuriser une nouvelle résolution de l'ONU, sur la base des règles de droit.

Boston, Massachusetts, le 25 février 2024.



Josue Renaud MS. M.Ed.
President (NEHRO)



Carmelle Bonhomètre Vice-
Chairman (NEHRO)